

**DICCIONARIO
GRIEGO-ESPAÑOL**



IV/V d.C. **Chrysostomus, Iohannes** scriptor ecclesiasticus et **Pseudo Chrysostomus**
(Chrys.)

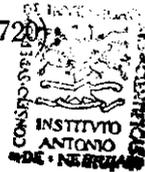
Aubineau, «Le panégyrique de Thècle attribué a Jean Chrysostome: la fin
retrouvée d'un texte mutilé», M., *An.Boll.* 93, 1975, pp. 347-362.

Laud.Thecl. = Fragmentum laudationis Theclae.

Aubineau 1975.pdf



LE PANÉGYRIQUE DE THÈCLE,
ATTRIBUÉ A JEAN CHRYSOSTOME (BHG 1720)
la fin retrouvée d'un texte mutilé



Rien de ce qui touche aux *Acta Pauli et Theclae*¹ (fin du second siècle) ne peut laisser indifférents les historiens de l'Église ancienne. En 1601, Fronton du Duc² publiait un panégyrique de sainte Thècle attribué à saint Jean Chrysostome : editio princeps, fondée sur un manuscrit unique, le Paris. gr. 759 (x^e/xi^e s.)³, ff. 74-75v. Malheureusement le codex avait perdu un folio et la pièce se terminait ex abrupto, sur ces mots *ἐπὶ σοὶ ἤλπισα*. Aucun nouveau témoin n'a été repéré depuis près de quatre siècles, si bien que les éditeurs successifs, Savile, Montfaucon et Migne (PG 50, 745-748), ont tous réimprimé un même texte mutilé. Par un heureux hasard, nous avons découvert⁴ un second témoin de ce panégyrique dans le codex athonite, Panteleimon 58 (xiii^e s.), ff. 58v-60v, qui

¹ Citons seulement les *Act. SS.*, Sept. t. 6 (Paris 1867), 546-568 ; H. LECLERCQ, art. « Thècle » et « Paul », *DAcL*, t. 15, 2225-2236 et t. 13, 2666-2684 ; U. M. FASOLA, art. *Tecla*, dans *Bibliotheca Sanctorum*, t. 12 (Rome 1969), coll. 176-177 ; R. KASSER, « Acta Pauli 1959 », dans *RHPHR*, t. 40 (1960), p. 45-57 ; E. HENNECKE, *New Testament Apocrypha*, edited by W. SCHNEEMELCHER, English translation edited by R. McL. WILSON, t. 2 (Londres 1965), p. 322-390. Nous renverrons à l'édition des *Acta Pauli et Theclae* de LIPSIVS, dans les *Acta Apostolorum Apocrypha*, par R. A. LIPSIVS et M. BONNET, t. 1 (Leipzig 1891), 235-272, et plus souvent à la publication de L. VOUAUX, *Les Actes de Paul*, texte et trad. fr. (Paris 1913).

² Sur les éditions successives de cette homélie, cf. Fr. HALKIN, *Bibliotheca Hagiographica Graeca* (Bruxelles 1957), sub n° 1720.

³ Cf. A. EHRHARD, *Überlieferung und Bestand der hagiographischen und homiletischen Literatur der griechischen Kirche*, t. 2 (Leipzig 1938), p. 216-220, et Fr. HALKIN, *Manuscrits grecs de Paris : Inventaire hagiographique* (Bruxelles 1968), p. 59-61.

⁴ Cf. notre article, *Un nouveau 'Panegyricon chrysostomien' pour les fêtes fixes de l'année liturgique : Athos Panteleimon 58*, dans *Anal. Boll.*, t. 92 (1974), p. 79-96.

permet de connaître désormais ce document dans son intégralité. Avant d'en publier la fin, jusqu'ici inédite, donnons la traduction française¹ de son contexte immédiat.

* * *

PG 50, 748, lin. 7 : « C'est un vase sacré que la vierge, c'est un manteau de pourpre que seul le roi de l'univers a le droit de porter, c'est une épouse dont le mariage demeure toujours virginal. O bienheureux mariage dont le lit nuptial est la virginité : c'est pour lui que notre bienheureuse martyre a bravé tant de dangers, car elle avait vu la beauté de l'époux et elle ne pouvait se distraire de sa vue. Sa mère la poussait au mariage, mais Thècle criait à l'époux céleste : « J'ai levé les yeux vers toi, qui habites dans le ciel ^a. » Un prétendant la fréquentait, qui lui vantait dans ses entretiens les douceurs du mariage, mais elle s'attachait intérieurement au Christ, disant : « Mon âme s'est unie à toi ^b. » Ses proches affluaient, la flattant, mais elle se représentait Paul qui apportait ce témoignage : « Je t'ai fiancée à un époux unique, pour te présenter au Christ comme une vierge pure ^c. » Les serviteurs la suppliaient avec des larmes, mais elle murmurait ce chant d'amour à son fiancé : « Qui nous séparera de la charité du Christ ^d? » Les juges cherchaient à l'épouvanter par des supplices, mais elle les méprisait tous, criant en son âme : « Les magistrats ne sont pas à craindre quand on fait le bien, mais quand on fait le mal ^e. »

^a Ps. 122, 1

^b Ps. 62, 9

^c II Cor. 11, 2

^d Rom. 8, 35

^e Rom. 13, 3

¹ Cf. J. BAREILLE, *Œuvres complètes de saint Jean Chrysostome. Nouvelle traduction française*, t. 4 (Paris 1866), p. 545-549. Nous utilisons cette traduction, assez libre, en la retouchant. Le lecteur aura intérêt à s'y reporter, s'il peine sur le grec, pour prendre connaissance de ce beau texte, dès le début. Rappelons que Thècle est louée parce que vierge et martyre : martyre déjà par la pratique de la virginité, *πρὸ μαρτυρίου μαρτύριον* (PG 50, 745, 14 et 746, 12). Les voluptés, contre lesquelles elle a lutté, sont assimilées aux bourreaux (*δήμιοι* : 745, 15), aux liens (*δεσμοί* : 745, 17), à la torche (*λαμπάς* : 745, 19), au fouet (*μάστιξ* : 745, 15-19). On trouvera là (747, 11 sq.) un nouveau document à joindre au dossier des « molestiae nuptiarum » : cf. Grégoire de Nysse, *Traité de la Virginité* (SC 119, p. 87-96 Aubineau), avec cette réserve : « Je ne mets pas au pilori la nature du mariage, car il pourvoit à notre race » (col. 747, 32).

Alors qu'il aurait fallu ériger, jusque dans les rues, des statues à cette martyre de la virginité, voici quelle épreuve (πειρατήριον) advient à cette enfant. Délivrée du jugement (ἀφεμένη τῆς κρίσεως), elle poursuivait Paul à la trace et, guidée par les bruits qu'on lui rapportait, elle s'engageait hardiment sur les routes qui conduisaient vers Paul. Le diable alors guettait (ἐτήρει) la jeune fille et, l'ayant guettée tandis qu'elle était en route, il lance le prétendant contre la jeune fille, comme un voleur de virginité dans le désert. Or, comme la généreuse enfant achevait sa route, le prétendant, qui la relaquait par derrière (κατόπιν ὀπιπεύων) avec la lubricité d'un cheval (ἱππόπορος¹), hurlait déjà sa capture (ἐπωλόλυζε σύλληψιν). L'étroit passage était de tous côtés sans issue, l'agresseur était vigoureux, l'agressée était frêle. Où trouver un refuge dans un désert pour s'abriter? Or la vierge, s'étant retournée vers le ciel, vers celui qui assiste en tous lieux ceux qui l'invoquent, s'écriait en larmes : « Seigneur Dieu, j'ai espéré en toi ! (ἐπὶ σοὶ ἤλπισα)... »

¹ Ps. 7, 2

Christ. Land. Thecl.

Et voici la suite, texte grec et traduction, d'après le codex athonite, Panteleimon 58, f. 60^v :

Σῶσόν με ἐκ πάντων τῶν διωκόντων με καὶ ῥῦσαί με, μήποτε ἀρπάσῃ ὡς λέων τὴν ψυχὴν μου, μὴ ὄντος λυτρομένου μηδὲ σφύζοντος^a. » Καὶ ταχεῖα ἢ τῆς κόρης βοήθεια· ἀφανοῦς γὰρ γενομένης ἐξαίφνης, ὁ μὲν μνηστήρ ἀπῆει ἐν μόνον
5 κερδάνας ἀσελγείας ἱπποδρομίας. Τῷ νυμφίῳ δὲ ἢ νύμφη παρειστήκει πονυάλλουσα· « Δικαίως ἢ βοήθειά μου παρὰ τοῦ θεοῦ τοῦ σφύζοντος τοὺς εὐθεῖς τῆ καρδίᾳ^b. »

Μάθωμεν δὴ καὶ ἡμεῖς τοὺς κατὰ τῶν σαρκικῶν τῆς ἐγκρατείας ἀγῶνας, ἐπιστρατεύσωμεν ἠδοναῖς ὡς ἡ μάργυς,
10 ὑπὲρ σαρκὸς κατὰ σαρκὸς ὀπλισώμεθα, τῇ τῆς ἀναστάσεως τὰ μέλη προεντρεπίσωμεν δόξῃ, μὴ κρατώμεθα τέρψει τὰ τῆς γεέννης ὀδυνηρὰ προξενούσαις, φεύγωμεν τὸ ἡδύ, ἵνα μὴ τὸ ὄντως ἡδὺ ἀφ' ἡμῶν δραπετεύσῃ.

^a Ps. 7, 2-3

^b Ps. 7, 11

¹ Le mot est extrêmement rare : deux exemples seulement dans Liddell-Scott, empruntés à Athénée et Alciphron. Cf. l'art. de P. COURCELLE, *Le hennissement de concupiscence*, dans *Miscelanea Patristica : Homenaje al P. Angel C. Vega* (El Escorial 1968), p. 111-116.

Ἡ χήρα τῷ τεθνεῶτι συνοίκῳ τηρεῖτω τὴν εὐνοίαν ὡς
 15 πάλιν εἰς ζωὴν φανουμένῳ. Ἡ γάμῳ συζῶσα πρὸς ἄλλο-
 τρίας ἡδονὰς νενεκρώσθω. Ἡ σηπομένη πορνείαις ἡδονῇ
 τὴν φλόγα γαμικῇ δροσιζέτω. Ἡ παρθένος ὠραιότερον
 νυμφίον τοῦ Χριστοῦ μὴ ζητεῖτω. Ἐκαστος τὴν κατὰ τάξιν
 οἰκειαν καθαρότητα σώζων προξενεῖτω τὴν τοῦ δεσπότου
 20 Χριστοῦ τῇ ψυχῇ θεωρίαν· « Μακάριοι » γάρ, φησί, « οἱ
 καθαροὶ τῇ καρδίᾳ, ὅτι αὐτοὶ τὸν θεὸν ὄψονται ^c »· αὐτῷ ἡ
 δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰῶνων. Ἀμήν.

^c Matth. 5, 8

« Sauve-moi de tous mes persécuteurs et arrache-moi à eux, afin qu'on ne ravisse jamais mon âme comme ferait un lion, parce qu'il n'y aurait personne pour la racheter ni pour la sauver ^a. » Un prompt secours fut apporté à la jeune fille ; celle-ci étant devenue subitement invisible, le prétendant s'en alla, n'ayant gagné qu'une chose dans sa chevauchée, le prix d'impudicité. C'est à l'époux (céleste) que la fiancée se présenta, en chantant à peu près ce psaume : « A juste titre, j'ai attendu mon secours de Dieu, car il sauve ceux qui ont le cœur droit ^b. »

Apprenons donc nous aussi à livrer les combats de la continence contre les désirs charnels ; entrons en campagne contre les voluptés, comme cette martyre ; armons-nous contre la chair, pour dépasser la chair ; tenons prêts nos membres pour la gloire de la résurrection ; ne nous laissons pas dominer par les plaisirs qui procurent les souffrances de la géhenne ; fuyons la jouissance afin que la vraie jouissance ne nous échappe pas.

Que la veuve garde sa fidélité à son conjoint défunt, dans la pensée qu'il réapparaîtra pour la vie. Celle qui vit dans le mariage, qu'elle soit morte aux voluptés étrangères (à ce mariage). Celle qui est corrompue par la prostitution, qu'elle apaise son feu dans les voluptés du mariage. Que la vierge ne cherche pas un époux plus beau que le Christ. Que chacun, vivant dans la pureté qui est propre à son état, se procure en son âme la contemplation du Christ son maître, car « Bienheureux », dit l'Écriture, « ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu ^c. » A lui la gloire, dans les siècles des siècles. Amen.

^a Ps. 7, 2-3

^b Ps. 7, 11

^c Matth. 5, 8

Qu'apporte cette fin d'homélie jusqu'ici inédite?

1. D'abord *une conclusion morale* (linn. 8-22) dont les leçons contrastent avec les tendances encratites habituelles des « *Acta Pauli* ». Tous les Chrétiens sont astreints à une certaine continence (ἐγκράτεια : lin. 8). On notera les termes empruntés au vocabulaire agonistique ou militaire : ἀγών (lin. 9), ἐπιστρατεύειν (lin. 9), ὀπλιζέειν (lin. 10), pour exprimer la lutte contre la chair (lin. 10), les désirs charnels (lin. 8), les voluptés (lin. 9), les plaisirs (lin. 11), la jouissance (lin. 12). Tous les chrétiens doivent « dépasser la chair » (lin. 10), rechercher la « vraie jouissance » (lin. 13), vivre dans l'attente de la résurrection (lin. 10), mais chacun à sa mesure : la femme mariée, en étant morte aux voluptés étrangères (linn. 15-16), la vierge en ne cherchant pas d'autre époux que le Christ (linn. 17-18). « Que chacun, vivant dans la pureté qui est propre à son état, se procure en son âme la contemplation du Christ » (linn. 18-20). Voilà une conclusion très modérée, qu'on ne trouve pas souvent formulée de façon aussi nuancée dans la littérature chrétienne ancienne.

2. La fin de l'homélie a surtout l'intérêt de nous rapporter *un épisode inconnu*¹ de la vie de sainte Thècle (linn. 1-7) : au moment où le prétendant, lancé à la poursuite de la vierge, hurle de triomphe, croyant saisir sa proie, Dieu la lui dérobe, en la rendant invisible : l'impudique, frustré, s'éloigne dans la confusion, tandis que la vierge se présente à son sauveur, l'époux céleste. Où situer cet épisode dans la trame générale du récit? — Après la prédication de Paul à Iconium, qui eut pour résultat de détacher Thècle de son fiancé Thamyris? Au chapitre 10, on note en effet, comme ici, les interventions du fiancé, de Théoclie mère de la jeune fille, des jeunes esclaves de la maison, pour obtenir de Thècle qu'elle revienne sur sa décision. Condamnée par le proconsul, elle est sauvée de justesse par une pluie éteignant opportunément le bûcher (ch. 22). De Thamyris, il ne sera plus question qu'une fois, au ch. 43 des Actes, quand Thècle, repassant par Iconium, apprendra la mort

¹ Épisode tout à fait nouveau, encore que certains parallèles se retrouvent ailleurs dans les *Acta Pauli et Theclae*, par exemple l'intervention providentielle d'une nuée (νεφέλη πυρός : ch. 34 ; νεφέλη φωτεινή : ch. 45, recension G, Vouaux, op. cit., p. 232), les machinations du diable (ch. 45, rec. G, Vouaux, p. 234) : autant de procédés familiers aux hagiographes.

du jeune homme. On concevrait assez bien que celui-ci, furieux de voir Thècle lui échapper après l'épreuve du feu (ch. 22), ait pris son cheval et se soit élancé à sa poursuite. Au ch. 23 des Actes, c'est d'ailleurs après une disparition de six jours que nous retrouvons Thècle toute seule, sur la route d'Iconium à Daphné, cherchant Paul dont elle a perdu la trace.

Aucune hypothèse toutefois ne s'impose : on pourrait voir aussi, dans le prétendant anonyme, le syrien Alexandre qui s'éprit follement de Thècle, à Antioche (ch. 26) : un vilain personnage, entreprenant, brutal, que Thècle rabrouera en public, lui arrachant sa couronne et lui déchirant sa chlamyde. « Dieu terrible, sans pareil », s'écriera Thècle aux prises avec les jeunes libertins de Séleucie, « toi qui m'as sauvée du feu, qui ne m'as pas livrée à Thamyris, qui ne m'as pas livrée à Alexandre... »¹ L'attitude du poursuivant anonyme, *ἰππόπορος*, convient mieux à ce que nous savons de la psychologie d'Alexandre, mais l'appellation de « prétendant » (*μνηστήρ*) ne s'applique qu'à Thamyris !

3. Depuis longtemps des érudits ont exploité les *divergences manifestes des « Acta Pauli » et de cette homélie*² (ou du moins du texte mutilé, alors connu). Certains considèrent l'homélie comme un vestige de la tradition primitive, et peut-être la lecture du texte intégral les aurait-elle confirmés dans leur hypothèse. Ces vues ont été reprises récemment par R. Kasser³ : « Dans une homélie de Jean Chrysostome... », écrit-il, « l'orateur donne à la légende une conclusion différente, peut-être plus ancienne : le juge a libéré Thècle en se contentant de lui adresser de sévères admonestations⁴. Thècle part à la recherche de Paul, mais son fiancé la poursuit à cheval et la rejoint ; elle appelle alors le ciel à son secours... Ici s'interrompt le fragment. Cette dernière forme du texte paraît la plus vraisemblable et la plus historique. » Telle n'est pas l'opinion de W. Schneemelcher, l'auteur de la notice consacrée aux *Acta Pauli* dans la réédition des *New Testament Apocrypha* de E. Hennecke : « The homily of Ps.-Chrysostom », écrit-il, « hardly tells in

¹ AP, ch. 45, rec. G, d'après la savoureuse traduction de A. J. FÉSTUGIÈRE, *Sainte Thècle* (Paris 1971), p. 17.

² Cf. VOUAUX, op. cit., pp. 55 et 91-92. Selon Stilling et ultérieurement Lipsius, l'homélie représenterait une tradition expurgée, orthodoxe, du récit primitif.

³ *Acta Pauli 1959* dans *RHPPhR*, t. 40 (1960), p. 49.

⁴ Cette précision ne se lit pas dans le texte.

favour of the view that here we have an older tradition than the legend fixed in writing in the *Acta Pauli et Theclae*. Kasser conjectures that the conclusion of the narrative in Ps.-Chrysostom reflects the original version of the legend, but this naturally can scarcely be proved¹. » Ce qui paraît certain c'est que, de cette littérature foisonnante, beaucoup d'épisodes ont disparu, qui nous demeureront inconnus jusqu'à ce que la découverte fortuite de papyrus ou de versions orientales nous les révèle : ainsi le papyrus Bodmer copte et le papyrus grec de Hambourg nous ont-ils restitué récemment l'épisode d'Éphèse². Nous versons au dossier un document nouveau, que viendra peut-être corroborer, un jour, quelque témoin plus circonstancié.

Rapports entre le codex Panteleimon 58 et le codex Paris. gr. 759?

Ces deux manuscrits étant les seuls à transmettre le panégyrique en l'honneur de Thècle, on est amené tout naturellement à se poser cette question : le Panteleimon 58 (xiii^e s.) n'aurait-il pas emprunté ce panégyrique au Paris. gr. 759 (x^e/xi^e s.)?

Nous avons collationné ces deux mss, en prenant comme référence le texte imprimé par Migne dans la *Patrologia Graeca*, t. 50, 746-748. Cela nous a d'abord permis de corriger deux coquilles, introduites par Migne dans le texte des Mauristes : rétablir (col. 747, 1) *δεξιὰν* devant *δεδοκῶτα* ; lire *προενήχει* (col. 747, 3) au lieu de *προενήφει*. Ce qui frappe d'abord, c'est la stabilité du texte, dans sa transmission, à trois siècles de distance ! Les variantes se sont avérées très peu nombreuses et peuvent s'interpréter, trois fois sur quatre, comme des fautes imputables au copiste du ms. athonite : ainsi il écrit *τὰ* (col. 746, 21) au lieu de *τὰς* (*συνθηκας*) ; il décline un accusatif en *φροντίδαν* (col. 747, 8) au lieu de *φροντίδα* ; il oublie (col. 747, lin. 6 ab imo) la négation *μή*. Il est par contre difficile (col. 748, lin. 2 ab imo) de discerner la « bonne leçon » : *τὸν παρόντα* (Paris) ou *τὸν παρέχοντα* (Panteleimon) ? Rien n'empêche donc que le scribe de l'actuel Panteleimon 58 ait copié son panégyrique de Thècle sur l'actuel manuscrit parisien :

¹ *New Testament Apocrypha*, t. 2, p. 333-334.

² Cf. KASSER, art. cit., p. 54-56 et SCHNEEMELCHER, *NTA*, t. 2, p. 387-390.

saura-t-on jamais les « scriptoria » d'origine et les voyages de ces deux codices ?

L'hypothèse d'une relation directe de copie à modèle se renforce¹ quand on constate que 27 pièces de la « prima pars » du Panteleimon 58 (les n^{os} 1-3, 7-16, 18, 23-25, 27, 29, 33-34, 38, 43, 59-61) se lisaient déjà dans le Paris. gr. 759, encore que parfois assignées à des dates différentes : l'originalité du compilateur aurait consisté non seulement à choisir 27 pièces dans ce modèle, mais à les répartir suivant un calendrier un peu différent. Une collation minutieuse de chacun de ces textes dans le modèle (?) et la copie (?), une enquête sur la provenance de ces codices permettraient peut-être d'étayer ou d'infirmer notre hypothèse : nous envoyons la balle dans le camp des philologues et des codicologues.

« Le style de ce discours », écrivait Lenain de Tillemont au sujet de ce panégyrique, « paraît moins diffus et plus serré que n'est celui de S. Chrysostome² ». Il est présentement impossible de percer son anonymat et même de le dater. On sera du moins heureux d'en posséder désormais le texte intégral, grâce à la découverte du codex athonite Panteleimon 58. Les philologues et les codicologues s'interrogeront sur les liens de ce manuscrit avec le Paris. gr. 759. Les spécialistes des Apocryphes du Nouveau Testament, du moins ceux qui s'intéressent aux *Acta Pauli et Theclae*, verront comment intégrer un épisode nouveau à cette geste luxuriante, dont la découverte récente de plusieurs papyrus a révélé des dimensions insoupçonnées.

* * *

Compléments au dossier de sainte Thècle

Qu'on nous permette de verser au dossier de sainte Thècle quelques menues découvertes, faites en marge de ces recherches.

1. COMMENÇONS D'ABORD PAR ALLÉGER LE DOSSIER DE TROIS PSEUDO-DOCUMENTS. Ainsi un Éloge de sainte Thècle, attribué à

¹ Cf. les descriptions des deux mss dans EHRHARD, *Überlieferung*, t. 2, p. 216-220 et dans notre article, *Anal. Boll.*, t. 92 (1974), p. 80-84.

² *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, t. 2 (Paris 1701), p. 489.

Théodore de Mopsueste et jamais retrouvé, continue d'être abusivement mentionné sur la foi d'une allusion d'Assemani dans sa *Bibliotheca Orientalis Clementino-Vaticana*¹. Interrogé à ce sujet, notre collègue Charles Renoux nous répond, après d'assez longues recherches, que ce document introuvable, cité sans la moindre référence, doit vraisemblablement le jour à un « lapsus calami » du grand orientaliste.

De même, depuis plus de trois siècles, une note du savant cardinal Baronius dans son *Martyrologium Romanum*², reproduite par les érudits, entretient l'espoir qu'on puisse découvrir une Vie de Thècle, attribuée à Athanase d'Alexandrie, dans des mss grecs de l'Escurial. Or G. de Andrés a ruiné définitivement ce faux espoir dans son article : « Historia del texto griego Escorialense (Θ. IV. 30) de la vida de S. Sinclética y sus traducciones latinas³. » Ce ms. grec du XI^e siècle (conservé aujourd'hui à la Bibliothèque universitaire d'Upsala, cod. gr. 5), contenait en fait la Vie de sainte Synclétique attribuée à Athanase, sous ce lemme erroné *εις τὸν βίον τῆς ὁσίας καὶ καλλιπαρθένου Θέκλης*, comme en témoigne une copie⁴, dans le codex Escor. Ψ. I. 3 (n° 423), f. 351.

La *Bibliotheca Hagiographica Graeca* du P. Fr. Halkin signalait sous le n° 1719v, d'après des notes de lecture d'Eustratiadès, une Vita (antiqua?) en l'honneur de Thècle, dans un codex athonite du XVI^e s., Vatopedi 90. Nous avons profité d'un séjour à l'Institut Patriarcal d'Études Patristiques de Thessalonique pour consulter le microfilm de ce manuscrit. Précisons d'abord les ff. : 234v-254v. L'*incipit* cité était exact, mais il suffira de prolonger la citation de quelques lignes pour prouver au lecteur que cette pièce n'offre malheureusement rien d'autre qu'un médiocre résumé de l'Éloge de Thècle par Syméon Métaphraste (PG 115, 821-845. Cf. BHG 1719), où reparaissent de nombreuses expressions, maladroitement démarquées.

¹ Catal. libr., cap. 198, n° 56 : tome 3, 1 (Rome 1725), p. 323.

² Paris 1645, p. 379.

³ *La Ciudad de Dios*, vol. 178 (1965), p. 491-511.

⁴ Cf. G. DE ANDRÉS, *Catálogo de los códices griegos de la Real Biblioteca de El Escorial*, t. 3 (Madrid 1967), p. 4-5 et *Catálogo de los códices griegos desaparecidos de la Real Biblioteca de El Escorial* (El Escorial 1968), p. 101.

Inc. "Όταν ὁ μέγας τῆς ἀληθείας εὐαγγελιστῆς καὶ κῆρυξ, ὁ Παῦλος λέγω, τῆς πολυφθόγγου σάλπιγγος¹ τοῦ Χριστοῦ, ἐπορεύθη ἀπὸ Ἀντιοχείας τῆς Συρίας εἰς τὸ Ἰκόνιον, καὶ σπειρόντος² ἐκεῖ τὸν λόγον τῆς ἀληθείας ὡσάν σπέρμα θεϊκόν, ἀκολουθοῦσαν (sic) αὐτῷ ὁ Δημᾶς καὶ Ἐρμογένης... Des. πρέσβον εὐπρόσωπον πρὸς τὸν θεόν, ἧς ταῖς πρεσβείαις καὶ τῶν αἰωνίων ἀγαθῶν ἐπιτόχωμεν ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ τῷ κυρίῳ ἡμῶν, ᾧ ἡ δόξα... Voilà donc une troisième source dont on ne saurait rien espérer.

2. Par contre DES DOCUMENTS NOUVEAUX ont surgi, ces dernières années, au bénéfice de sainte Thècle : d'abord un beau panégyrique de Sévère d'Antioche (son homélie 97), prononcé le 24 Septembre 516, que M. Brière a publié, version syriaque et traduction française, dans la *Patrologia Orientalis* ³.

Selon le témoignage du même Sévère d'Antioche, Nestorius aurait composé un Éloge de sainte Thècle. Non seulement Sévère en cite deux extraits dans le *Philalèthe*, mais mieux encore il en précise l'incipit : « La sage organisation de la venue du Seigneur... ⁴ » Les références de Sévère d'Antioche méritent d'ordinaire qu'on lui fasse crédit. Voilà qui permet d'espérer qu'on découvrira, un jour, cette pièce de Nestorius, en version orientale ou même en grec sous un pseudonyme protecteur.

Enfin l'on attend avec intérêt l'édition critique des *Miracles de sainte Thècle*, lus depuis plus de trois siècles dans le texte peu sûr et très incomplet ⁵ de Pierre Pantin (*PG* 85, 561-617), qu'a entreprise G. Dagron. Bousculant l'opinion reçue, ce dernier conteste ⁶ l'attribution à Basile de Séleucie et revendique l'œuvre pour un clerc anonyme de Hagia-Thékla (Meriamlik), écrivant après 444 : ce document trahirait la sourde opposition du clergé de Sainte-Thècle — manifestation d'un « phénomène sectaire » — contre l'Église officielle de Séleucie, contre Basile particulièrement. Voilà qui promet pour l'histoire du culte de sainte Thècle, au ⁶ siècle.

¹ On s'attendrait à un nominatif apposé à Παῦλος. L'auteur a emprunté trop littéralement au Métaphraste cette formule au génitif, sans l'accorder à la syntaxe de sa phrase.

² Le ms. a σπείροντα.

³ Tome 25 (Paris 1935), p. 121-138. Cf. t. 29, p. 60.

⁴ *CSCO*, vol. 134, p. 115, et vol. 133, p. 141 (Louvain 1952), ed. HESPEL.

⁵ Le ms. utilisé par Pantin ne comptait que 31 miracles au lieu de 46.

⁶ L'auteur des 'Actes' et des 'Miracles' de Sainte Thècle, dans *Anal. Boll.*, t. 92 (1974), p. 5-11.

3. LIVTONS enfin UNE TRENTAINE D'ALLUSIONS A SAINTE THÈCLE, rassemblées au hasard de nos lectures, qui ne figurent pas dans le lot des *testimonia* que s'empruntent discrètement, les uns aux autres, les auteurs de savantes études. Commençons par plusieurs textes recueillis dans les *littératures patristique et byzantine* : ainsi la rédaction la plus ancienne du *Physiologus*, qu'a utilisée Clément d'Alexandrie, évoque « Thècle jetée au feu, aux bêtes et aux phoques, sauvée par le signe de la croix ¹ ». Elle apparaît naturellement, proposée en modèle, dans deux traités sur la Virginité datant vraisemblablement du iv^e siècle : le premier, attribué à saint Athanase d'Alexandrie, conservé en version arménienne, qu'a édité R. P. Casey ² ; le second, une homélie pseudo-basilienne à tendance arianisante, dont le texte grec et la traduction française ont été publiés par D. Amand de Mendieta et M. C. Moons ³. On lit notamment dans ce dernier texte : « Lève les yeux en haut, là où demeure ton bien-aimé ! Suis les traces de cette célèbre Thècle qui t'a précédée et dont tu as entendu parler. Même si Théoclie se trouble, même si Thamyris se lamente, même si Alexandre lui succède, même si le juge menace, n'éteins pas ton amour ⁴. »

Une homélie arménienne en l'honneur de saint Étienne, abusivement attribuée à Grégoire le Thaumaturge, énumère divers initiateurs, divers chefs de file dans l'histoire du peuple de Dieu : Abraham « primus Patriarcharum », Moïse « caput Prophetarum », David « regni Israëliti inchoator », Pierre « dux Apostolorum », Denys « primus Athenarum episcopus », Thècle enfin « virginei exercitus

¹ *Le Physiologus*, I, 40 (ed. F. Sbordone, Milan 1936), p. 124, 9. Cf. R. RIEDINGER, *Der Physiologus und Klemens von Alexandria*, dans *Byz. Zeitschr.*, t. 66 (1973), p. 273-307.

² *Der dem Athanasius zugeschriebene Traktat περί παρθενίας*, dans *Sitzungsberichte der Preussischen Akademie der Wissenschaften*, t. 33 (1935), p. 1022-1045, particulièrement p. 1045 et 1034. Cf. M. AUBINEAU, *Recherches Patristiques : Enquêtes sur des manuscrits, Textes inédits, Études* (Amsterdam 1974), p. 176-180. Dans son article *The homilies or exhortations of the Holy Week Lectionary* (*Le Muséon*, t. 45 [1932], p. 66), O. H. E. Burmester édite un fragment d'homélie copte attribué à Athanase d'Alexandrie (n° 21), sur la puissance de la Croix : Thècle est évoquée (« When thrown to the wild beasts... »), avec Moïse, Daniel, Jonas, Suzanne, Judith, les trois enfants de Babylone : « all these saved themselves by the form of the Cross » (p. 66).

³ *Une curieuse homélie grecque inédite sur la Virginité adressée aux pères de famille*, dans *Rev. Bénéd.*, t. 63 (1953), p. 18-69 et 211-238.

⁴ *Op. cit.*, p. 60.



Apostolus et Protomartyr », à l'instar d'Étienne « primus coronatus et initium Martyrum Ecclesiae catholicae ¹ ». Quelques pièces pseudo-chrysostomiennes échappent d'ordinaire aux enquêteurs : les homélies *In sanctos duodecim Apostolos* ², *De caeco nato* ³, *In euangelium et de uirginitate* ⁴. Thècle est évoquée au milieu des lions, des taureaux, des fauves et des phoques (corriger *φωναί* en *φῶκαι*) par le Pseudo-Macaire/Syméon, *Collectio B*, homélie IV, 6, 4⁵. On lira, sur Thècle, une belle page dans la *Vie anonyme d'Olympias* ⁶ (BHG 1374-1375), publiée récemment par A.-M. Malingrey.

Citons encore, beaucoup plus tard, à l'époque byzantine, Ignace le diacre dans sa *Vie du patriarche Taraise* (BHG 1698), Aréthas de Césarée dans une lettre à Eustathe de Side ⁷, Syméon le Nouveau Théologien qui, dans son *Traité Éthique XV, Sur le recueillement*, propose aux moines, comme idéal des contemplatifs, cette Thècle « collée à sa fenêtre comme une araignée ⁸ », ne se levant ni pour manger ni pour boire, afin de mieux écouter la prédication de Paul. On n'aura garde d'oublier la place faite à S^{te} Thècle dans l'hymnographie byzantine : les mélodes Arsène, Joseph et un anonyme la célèbrent dans leurs chants ¹⁰. Au mépris de la chronologie, nous avons réservé pour la fin le panégyrique de Nicéas de Paphlagonie sur Paul (BHG 1462n), édité par A. Vogt ¹¹, très important parce

¹ J.-B. PITRA, *Analecta sacra Spicilegio Solesmensi parata*, tome 4 (Paris 1883), p. 412 et 168.

² PG 59, 496 lin. 14 ab imo (Cf. M. GERARD, *Clavis Patrum Graecorum*, t. II [Turnhout 1974], n° 4573).

³ PG 59, 544 lin. 3 ab imo (Cf. CPG n° 4582).

⁴ PG 64, 39 lin. 21 (Cf. CPG 4702).

⁵ Éd. H. BERTHOLD, dans GCS (Leipzig 1973), p. 47. Cf. *Acta Pauli* 33-34, éd. VOUAUX, p. 210-213.

⁶ *Sources Chrétiennes*, 13 bis (Paris 1968), p. 409.

⁷ *Acta Societatis Scientiarum Fennicae*, t. 17 (1891), p. 405, 2.

⁸ *Arethae Scripta minora*, t. 1^{er} (Leipzig 1968 L. G. Westerink) : Epist. 41, p. 299, 22. Eustathe justifiait ses prétentions à un siège épiscopal plus élevé en invoquant le précédent de Pierre, passant d'Antioche à Rome ! Bien des coutumes de l'Église primitive sont tombées en désuétude, rétorque Aréthas ; ainsi Thècle ne s'est-elle pas baptisée elle-même et n'en a-t-elle pas baptisé d'autres ?

⁹ SC 129 (Paris 1967 J. Darrouzès), p. 447.

¹⁰ Cf. J.-B. PITRA, *Analecta sacra Spicilegio Solesmensi parata*, tome 1^{er} (Paris 1876), p. 316-317, 395-396, 636-637.

¹¹ « Elle est envoyée par Paul, telle une matresse inspirée, et reçut mission de faire et d'enseigner, peu s'en faut, toutes les œuvres de salut que les divins Apôtres avaient le droit de faire » (*Orient. Chr.*, t. 23 [1931], p. 73-75).

qu'il exploite, semble-t-il, une recension perdue¹ des *Acta Pauli*, que résumera Nicéphore Calliste, au xiv^e siècle. Une sympathie aussi durable témoignée à sainte Thècle ne manque pas de piquant, quand on sait les anathèmes renouvelés contre ses fameux actes apocryphes !

LES LÉGENDES HAGIOGRAPHIQUES ne se montrent pas moins chaleureuses. On s'attendait naturellement à retrouver Thècle dans la Passion d'Onésiphore² (BHG 2325), qui reçut Paul dans sa maison d'Iconium, mais on a l'heureuse surprise de rencontrer très souvent dans ces récits des allusions précises à divers épisodes de l'histoire de Thècle : intervention d'un nouveau Paul, guide et didascale des vierges, dans la Vie d'Eusébie (Xena) de Mylases³ (BHG 633), réplique exemplaire de la Vie de Thècle ; apparition du Christ sous les traits de Paul (*Acta Pauli* 21) dans la Passion de Fébronie⁴ de Sibapolis en Mésopotamie (BHG 659). L'épreuve du feu (AP 22) ou l'exposition aux bêtes (AP 33-35) est rappelée dans les Passions d'Eutrope, Cléonique et Basilisque⁵, martyrs dans le Pont (BHG 656), de Julienne de Nicomédie⁶ (BHG 963), de Théodote de Nicée⁷ (BHG 1780). Les fauves aquatiques qui soutiennent Euphémie de Chalcedoine à la surface de l'eau, dans sa *Passio antiqua*⁸ (BHG Auctar. 619d), sont vraisemblablement un démarquage de l'épisode des phoques, à Antioche (AP 34). Sainte Domna de Nicomédie⁹ (BHG 822z), lectrice assidue des *Acta Pauli*,

¹ Cf. VoGT, op. cit., p. 15, 83, 93, et NICÉPHORE CALLISTE, *Hist. Eccl.* II, 25 (PG 145, 821B-824A, et trad. VOUAUX, op. cit., p. 25-26).

² *Passio*, n° 1, 41 et 5, 49 : FR. HALKIN, *Inédits byzantins d'Ochrida, Candie et Moscou* (Bruxelles 1963), p. 316 et 324 (évanouissement de la reine Tryphaine, quand elle voit Thècle livrée aux taureaux furieux).

³ *Vita*, n° 8-9 ; *Anal. Boll.*, t. 56 (1938), p. 109-110 et 102-104 (nombreux parallèles avec les *Acta Pauli*, relevés par l'éditeur Th. Nissen).

⁴ *Act. SS.*, Iun. t. 5 (Anvers 1709), 25 E.

⁵ H. DELEHAYE, *Les légendes grecques des saints militaires* (Paris 1909), p. 211.

⁶ Syméon Métaphraste (PG 114, 1444 D2).

⁷ *Passio*, n° 11 ; *Anal. Boll.*, t. 55 (1937), p. 217 (ed. H. DELEHAYE).

⁸ *Passio antiqua*, n° 13b : FR. HALKIN, *Euphémie de Chalcedoine : Légendes byzantines* (Bruxelles 1965), p. 27-28. Cf. Thècle invoquée en compagnie de Daniel, Jonas et les trois enfants de Babylone (p. 28, apparat critique, n° 29).

⁹ *Passio*, n° 4, 8, 17 ; ed. Kl. KOIKYLIDES, *Βίοι τῶν παλαιστινῶν ἁγίων* (Jérusalem 1907), p. 61, 63 et 70. Cf. B. DE GAFFIER, *Palatins et Eunuques dans quelques documents hagiographiques*, dans *Anal. Boll.*, t. 75 (1957), p. 40.

revêt un costume masculin (AP 40). Sainte Golinduch¹, martyre sous Chosroès (BHG 702b), proclame à Nisibe la doctrine de la foi, comme une nouvelle Thècle (AP 41). En chacun de ces cas, il ne s'agit point de rencontres fortuites : le nom de Thècle est expressément mentionné. Combien sont émouvantes les prières de ces frêles jeunes filles exposées aux supplices, avec leur énumération des « mirabilia Dei » en faveur des opprimés de l'Ancien Testament, Daniel livré aux lions², les trois enfants de Babylone dans la fournaise³, auxquels presque toujours elles ajoutent le nom de Thècle : on entrevoit déjà la litanie même des « Ordines commendationis animae⁴ ».

Cette trentaine de textes, ici rassemblés pour la première fois, montrent combien la légende de sainte Thècle est demeurée vivace en terroir grec, dans les littératures patristique et byzantine.

Paris, C.N.R.S.

Michel AUBINEAU,
Directeur de recherche.

¹ *Passio*, n° 6 : A. PAPADOPOULOS-KERAMEUS, *Ἀνάλεκτα ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας*, t. 4 (Saint-Petersbourg 1897), p. 355.

² Cf. les Passions déjà citées d'Euphémie, Eutrope, Julienne de Nicomédie et le Physiologus (voir p. 359, note 1).

³ *Ibidem*. Jonas est aussi évoqué dans le Physiologus et dans la *Passio antiqua* d'Euphémie, la chaste Suzanne dans la Passion d'Eutrope, Esther et Judith dans le Physiologus.

⁴ Cf. L. GOUGAUD, *Études sur les Ordines Commendationis animae*, dans *Ephemerides Liturgicae*, t. 49 (1935), p. 3-27 et B. DE GAIFFIER, *Miracles bibliques et Vies de saints*, dans *Études critiques d'hagiographie et d'iconologie* (= *Subs. hag.* n° 43 ; Bruxelles 1967), p. 58-61. Naturellement Thècle apparaît en bonne place dans ce texte curieux que vient d'éditer Fr. HALKIN, *Une litanie des saints dans un office grec pour un mourant*, n° 38 (*Corona gratiarum : Miscellanea Patristica, Historica et Liturgica Eligio Dekkers O.S.B. XII lustra complentii oblata*, tome 2 [Bruges 1975], p. 53).